La Force en action
UDR Force Ouvrière de Vaucluse

Le Pote Agé

Trimestriel n° 43
avril 2021

déposé le
19.04.2021

AVIGNON PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s ***FORCE OUVRIERE*** *de Vaucluse*

Bulletin trimestriel d'information
Imprimé au siège de l'Association
N° CPPAP : en cours
ISSN : 2118-0822
Directeur de la publication:
Laure LAMBERTIN
3 € - Abonnement annuel **12 €**

ATTENTION !

Assemblée Générale élective 4 juin 2021

Le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement

Éditorial — La Covid-19 ne nous fait pas taire !

Jacques Fassié

Le 31 mars, nous étions dans la rue dans toute la France, 80 à Avignon devant la Préfecture, pour, à nouveau, défendre nos droits, nos libertés et notre dignité, continuellement remis en cause par les gouvernements qui se succèdent au pouvoir et particulièrement depuis le début de la pandémie.

Nous l'avons dit lors de l'audience en Préfecture, **la crise sanitaire, ce n'est pas le virus Covid-19 qui l'a créée**, c'est le manque de lits, de personnels, de respirateurs, hier le manque de masques et de tests, aujourd'hui le manque de vaccins. (*lire p. 5 notre communiqué au sortir de notre audience à l'ARS*).

C'est cette pénurie, résultat des politiques passées et actuelles, qui explique la situation dans laquelle se trouvent les services hospitaliers qui en sont réduits, avec la saturation des services de réanimation, à déprogrammer des examens et des opérations chirurgicales. La Ligue contre le Cancer annonce 93 000 patients présentant des retards de diagnostic à des stades avancés de cancer du fait de la déprogrammation. Dans toutes les spécialités, la liste des retards de diagnostics est considérable.

De bidouillages en cafouillages, pendant que les suppressions de lits continuent, on bricole ici, on rafistole ailleurs, et on atteint les **100 000 morts**.

« ***La catastrophe n'est plus devant nous, elle est là, elle va s'aggraver !*** » comme l'a justement exprimé le syndicat FO des médecins hospitaliers. Eh bien, pas question de nous y résigner !

L'UDR FO a dénoncé, dans les médias locaux, à la Préfecture comme à l'ARS, cette politique qui a des conséquences dramatiques pour la santé de millions de retraités, de salariés, de jeunes, de chômeurs.

Mais cette Covid-19 offre au gouvernement l'opportunité d'un enfumage « sanitaire » inouï dans les médias pour éluder les mesures antisociales et liberticides qu'il multiplie : diminution de 4 milliards d'euros des fonds consacrés à la santé votée par les députés dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2021, poursuite des fermetures de lits dans les hôpitaux, diminution drastique des crédits alloués à la recherche, démantèlement de la Fonction publique, saccage de l'École Républicaine de la maternelle à l'Université...

A l'ombre de la pandémie avec ses confinements et déconfinements, le pouvoir s'est attaqué aux lois républicaines de 1901 sur la liberté d'association et de 1905 de séparation des Églises et de l'État avec sa loi trompeusement nommée « *Confortant le respect des principes de la République* », des principes qu'il bafoue au quotidien, au plan social comme au plan démocratique : fermeture de tous les lieux de réunions, un État d'urgence permanent qui permet d'interdire sous des prétextes sanitaires les manifestations, la pénalisation des actions revendicatives dans l'enceinte des Universités, des campagnes haineuses mettant en cause la liberté de conscience et la liberté de comportement des organisations qui ne regarde que leurs adhérents ; le syndicat étudiant UNEF et maintenant la Fédération des parents d'élèves FCPE sont la cible d'opérations pour les déconsidérer voire, à une autre étape, les interdire, l'Observatoire de la laïcité, rattaché au 1er ministre, qui a comme fonction de dire le Droit, va être supprimé car il fait obstacle au travestissement de la laïcité...

Au plan social, alors que des milliards de fonds publics sont versés aux entreprises, sans aucune contrepartie, **le gouvernement poursuit sa politique de destruction des acquis de 1936 et de 1945 dont les droits syndicaux sont un élément majeur car ce sont eux qui permettent de défendre tous les autres droits.**
Le décrochage des retraites par rapport à la hausse des prix se poursuit, la réforme de l'assurance chômage va amplifier la misère, le diplôme du BAC est détruit, un symbole de l'égalité républicaine qui garantissait l'accès aux études supérieures, le projet d'une 5ème branche de la Sécurité Sociale consacrée à la perte d'autonomie dont le financement, tel qu'il est prévu, remettrait en cause les principes de la Sécurité sociale et pénaliserait davantage encore le pouvoir d'achat des retraités, le projet de retraite à points pour baisser les retraites et ouvrir la voie aux fonds de pensions...

La Covid-19 ne nous a pas fait taire et le 31 mars a marqué le retour des retraités dans la rue, dans une large unité, pour exiger :

- l'augmentation immédiate des pensions et retraites et le retour à l'indexation sur les salaires pour restaurer le pouvoir d'achat des retraités !
- l'accès immédiat à la vaccination pour tous ceux qui le souhaitent !
- le renforcement du budget de la Sécurité Sociale pour faire face aux besoins liés à la dépendance et à la perte d'autonomie qui doivent être couverts par l'Assurance maladie et non par une 5ème branche,
- la défense du système de santé publique qui doit retrouver les moyens de fonctionner.

SOMMAIRE
Nos activités p. 2 - Bulletin de retraite ou de pension… p. 3
Le Pote âgé p. 3 - 31 mars : la mobilisation des retraités en Vaucluse p. 4
ARS : une stupéfiante audience p. 5 - Un petit onglet « retraités » p. 6
Retraite, Assurance chômage p. 6 - Déclaration de la CE confédérale p. 6
Communiqué de presse des Présidents des CPAM d'Occitanie p. 7
AG élective p. 8

NOS ACTIVITÉS

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 28 MARS 2021

AVIGNON

Un appel à se mobiliser le 31 mars pour les seniors

La CGT retraités, FO, CFTC, CFE CGC, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la FGR appellent à une mobilisation pour porter les revendications des retraités le 31 mars prochain à 10 h 30 devant la préfecture. Photo Le DL/Claire PLISSON

Huit organisations syndicales du Vaucluse - CGT retraités, FO, CFTC, CFE CGC, FSU, Solidaires, l'UNSA et la FGR - appellent à la mobilisation lors de la journée nationale du mercredi 31 mars prochain pour défendre les droits des personnes retraitées, touchées de plein fouet par la crise sanitaire. Le rendez-vous est prévu ce jour-là à 10h30 devant la préfecture à Avignon.

Des seniors victimes d'un « système de santé dégradé »

« Avec le Covid, nous avons assisté à des horreurs dans les Ehpad où les personnes âgées ont été et sont encore victimes du système de santé dégradé depuis de nombreuses années. Et pour la vaccination, de nombreux retraités souhaitent prendre rendez-vous près de chez eux et ne peuvent pas faute d'un centre proche de leur habitation et doivent se rendre ailleurs », expose Laure Lambertin, représentante de FO Vaucluse. Les syndicats réclament une revalorisation des retraites suivant la hausse des salaires ainsi que l'accès dans de bonnes conditions aux vaccins pour tous ceux souhaitant se faire vacciner.

Ils dénoncent aussi la création de la 5e branche de la Sécurité sociale, dédiée à la dépendance. « La question de la dépendance des retraités doit rester dans la branche maladie de la Sécurité sociale. Nous nous opposons à cette 5e branche », poursuit-elle.

Ils souhaitent un renforcement des services publics et particulièrement de celui de la santé, avec la création de lits dans les hôpitaux et des embauches dans les Ehpad.

Claire PLISSON

Messages électroniques

Si ce n'est pas déjà fait ou si vous en avez changé, communiquez-nous votre adresse électronique à l'adresse udrfo84@yahoo.fr **pour recevoir des informations entre 2 parutions de notre bulletin papier.**

Voici les points principaux de notre activité de ces derniers mois.

Janvier

8 janvier : CE de l'UD
11 janvier : CA de l'UDR qui adopte une motion publiée comme éditorial dans le Pote Agé n°42
15 janvier : publication et envoi du Pôte Agé n° 42
16 janvier : participation à la manifestation pour le retrait de la loi « sécurité globale »
23 janvier : Lettre à Yves Veyrier demandant que soit rétabli un onglet d'accès rapide à l'UCR-FO dans le site confédéral.
5 février : CE de l'UD

Février

8 février : Bureau, en partie au local de l'UD, en partie en visio. Décision de demander audience à l'ARS sur la base d'un questionnaire qui lui sera envoyé en même temps que la demande d'audience de façon à obtenir des réponses précises.
22 février : saisine de l'UCR-FO pour dénoncer la suppression des bulletins de retraite et de pension, ainsi que des documents pour la déclaration d'impôts sous forme papier. Tous ceux qui le souhaitent devraient pouvoir les recevoir.

Mars

5 mars : CE de l'UD
12 mars : Demande d'audience et questionnaire à l'ARS 84
15 mars : CA à l'UD en partie en présentiel, en partie en visio. Hélas, tous les camarades qui ont voulu se connecter, n'y sont pas parvenus. Préparation de la mobilisation nationale du 31 mars.
22 mars : intersyndicale au local de la CGT
26 mars : conférence de presse à 11h à l'Union Départementale FO puis audience à 14h auprès de l'ARS et communiqué de compte rendu de la délégation UDR-FO84.
Courant mars, commande et réception des chasubles « FO retraités » utilisées pour la première fois pour le rassemblement du 31 mars
31 mars : 7h45 : l'UDR FO invité de France Bleu Vaucluse ; 9h15 audience à la Préfecture ; 10h30 rassemblement devant la préfecture (La Provence, le Dauphiné Libéré ainsi que son site rendent compte des revendications portées par FO).

Avril

12 avril : Bureau

LE DOSSIER DU TRIMESTRE

BULLETIN DE RETRAITE OU DE PENSION

Le Service de Retraite de l'État a ouvert l'espace numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) aux retraités. Désormais, le bulletin de pension et l'attestation fiscale ne sont plus envoyés par voie postale aux pensionnées nés après le 1er janvier 1940; pour y avoir accès ils doivent se créer un espace personnel et s'y connecter.

Les retraités du privé que nous avons contactés pour savoir ce qu'il en était pour eux, nous ont appris qu'ils ne recevaient plus aucun bulletin de retraite que ce soit de la CARSAT ou de l'AGIRC-ARCCO depuis des années.
Absence d'information ou mauvaise information, en tout état de cause ils n'ont pas souvenir d'avoir été informés de l'arrêt de l'envoi des documents papiers ni qu'ils devaient créer un espace personnel pour y avoir accès.

Le bulletin de pension ou de retraite étant assimilé à un bulletin de paie, il est indispensable pour certains actes de la vie courante (location, caution, emprunt, crédit, etc.) de pouvoir en disposer pour justifier des revenus personnels ou du foyer, de même que pour vérifier les augmentations de la retraite et de la retraite complémentaire ou le montant du prélèvement de l'impôt à la source.

De nombreux retraités ne sont pas informés de la possibilité de créer leur espace personnel ou sont dans l'incapacité de le faire soit parce qu'ils ne disposent pas d'un ordinateur soit qu'ils ne savent pas utiliser l'outil informatique,
On ne peut admettre qu'une partie des retraités soit marginalisée par la technique, tout comme on ne peut accepter que les retraités ou pensionnés ne puissent refuser de recevoir leur bulletin de retraite ou de pension de manière dématérialisée alors que cette possibilité est offerte (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F559) à tout salarié pour sa fiche de paie.

L'UDR-FO de Vaucluse a saisi l'UCR-FO de ce réel problème et intervient auprès des députés et sénateurs de notre département afin qu'il soit fait droit aux demandes tendant à bénéficier d'une remise sur support papier des bulletins de retraite ou de pension ainsi que de l'attestation fiscale.

A LA DECOUVERTE DE

Le Billet d'humeur de Blaise Barduca

« **Le Pote Agé** », tel qu'intitulé, dans notre bulletin de l'UDR FO peut être traduit objectivement par « le frère en servitude ». En effet, l'age (sans accent circonflexe) est une pièce maîtresse de la charrue dont la traction exige un épuisant travail de la bête de bât ou d'esclaves.

Faut-il donc y voir une image exacte de ce que nous devenons sous l'agression de notre gouvernement et du destin qui nous guette à brève échéance ?

Nos cotisations augmentent, nos retraites diminuent du fait de l'augmentation des prix, notre pharmacien (le pauvre !) nous fait payer des honoraires liés à l'âge, probablement parce qu'il faut nous expliquer longtemps comment ouvrir une boîte de médicaments ou bien parce que le médecin n'a pas été capable de nous expliquer la posologie, ou tout simplement parce que nous sommes des couillons indécrottables en voie de décrépitude.

Â quand le recyclage de nos corps en protéines pour les vivants comme dans le film « soleil vert » ?
Érasme a écrit : « l'éloge de la folie » où cette folie se vante notamment, par sa présence, de faciliter aux vieux le passage dans l'au-delà en douceur et dans la passivité.

Notre gouvernement a-t-il lu cet ouvrage pour préparer notre avenir ? Nous croit-il sous l'emprise de cette folie ? Considère-t-il que nous avons le regard tourné vers le passé tout en arpentant les bords du Styx en courbant l'échine sous ses orages ? Ou bien est-il persuadé que, comme l'a dit un jour Philippe Noiret : « nous sommes plutôt intéressés par la lecture de nos analyses que par celle des évènements ».

Et bien non ! « **Le Pote Âgé ou Agé** » est la preuve du contraire. Les vieux fourneaux ne cèderont pas à la servilité. Un autre auteur a dit : « peu de gens savent être vieux ».
Nous lui opposons un démenti. Savoir être vieux c'est garder le front haut.

31 MARS - LA MOBILISATION DES RETRAITÉS EN VAUCLUSE

Jeudi 1 Avril 2021
www.laprovence.com

MOUVEMENT NATIONAL DES RETRAITÉS

"On en a marre d'être pointés du doigt"

Ils ne veulent pas être les "*laissés pour compte*" de la crise sanitaire. Une centaine de retraités s'est réunie hier en fin de matinée, devant les grilles de la préfecture, à Avignon. Une réponse à un mouvement national, lancé en intersyndicale. "*Des manifestations similaires ont été organisées dans 75 départements*, précise Mireille Pomme, secrétaire de l'Union syndicale des retraités de la CGT. *Ce 31 mars n'est pas arrivé par hasard. C'est une montée d'un ras-le-bol depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois. Le monde des retraités commence à bouger. On en a marre d'être pointés du doigt, stigmatisés, qu'on dise qu'on a bien passé la crise, sans perdre d'argent.*"

CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires… les discours étaient à l'unisson hier pour défendre les revendications d'une catégorie qui représente plus de onze millions de personnes en France et près d'un quart des Vauclusiens. "*Aujourd'hui, un retraité sur trois vit avec moins de 1000€ par mois, ce n'est pas acceptable*, détaille Laure Lambertin, secrétaire de l'Union des retraités FO 84. *Les revalorisations salariales n'arrivent pas et nous perdons beaucoup de pouvoir d'achat. Nous sommes les* "désignés du doigt", *qui n'auraient pas fait d'efforts pendant la pandémie. Or, des efforts, tout le monde en fait. Tout le monde a dans sa famille des gens en difficulté, qui ont été malades, ou pire…*"

À l'appel des syndicats, une centaine de retraités a manifesté, hier, à Avignon. Ils ne veulent plus être "les laissés pour compte de la crise sanitaire". /PHOTO CYRIL HIÉLY.

> "C'est la montée d'un ras-le-bol". "Chacun fait des efforts pendant la pandémie".

Concernant la vaccination, les manifestants ont aussi dénoncé le manque de doses et la difficulté d'obtenir un créneau, alors même que leur catégorie d'âge a été désignée comme prioritaire. "*J'ai l'âge et une comorbidité mais je ne parviens toujours pas à me faire vacciner*", abonde Daniel Planelles, pour la CFTC. "*Nous ne demandons pas de passe-droit mais la fourniture de vaccins pour toutes les personnes qui le souhaitent*", pouvait-on lire sur un tract distribué dans l'assistance.

En fin de matinée, des représentants syndicaux ont été reçus à la préfecture. Pas d'annonce mais une "*oreille attentive*" qui a satisfait les retraités. Malgré tout, ceux-ci ont déjà prévu de nouvelles actions, s'ils n'étaient pas entendus par le gouvernement.

J.S.

Mercredi 31 Mars 2021
www.laprovence.com

La phrase

"Concernant les lits de réanimation, le Vaucluse est l'un des départements les plus faiblement équipés de France. Leur augmentation actuelle à 21 puis 26 ne permet toujours pas d'éviter des transferts de malades dans d'autres départements..."

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS DE FORCE OUVRIÈRE APRÈS UNE RENCONTRE AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ.

Site du Dauphiné Libéré Vaucluse – 31 mars 2021

Avignon "La campagne de vaccination est un scandale" pour Jacques Fassié, président de l'union des retraités FO du Vaucluse

Plusieurs syndicats de retraités étaient réunis ce mercredi 31 mars au matin devant la préfecture de Vaucluse, à Avignon, afin de demander notamment une revalorisation des retraites, une meilleure prise en charge hospitalière ainsi que l'arrêt de la stigmatisation des personnes âgées. Un autre sujet sensible était également à l'ordre du jour, à savoir la campagne de vaccination. Une campagne que la plupart des manifestants jugent « catastrophique », se plaignant entre autres que beaucoup de retraités n'aient toujours pas eu accès au vaccin, pour « des questions politiques et industrielles ».

JEUDI 1ER AVRIL 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Jacques Fassié, FO Vaucluse : « Les retraités sont au bout du rouleau ! »

Ce mercredi 31 mars au matin, en réponse au mouvement national, ils étaient une cinquantaine de retraités devant les grilles de la préfecture de Vaucluse, à Avignon, à scander leurs revendications. Des revendications transmises à la chef de cabinet du préfet ce même jour. « Il faut arrêter les beaux discours et passer aux actes, s'exclame Jacques Fassié, président de l'union des retraités Force ouvrière (FO) Vaucluse. Depuis des mois, le gouvernement ne nous reçoit pas, ne nous écoute pas et prend les gens pour des imbéciles. »

Parmi les nombreuses réclamations, la revalorisation des retraites semble être une priorité. « À l'heure actuelle, un retraité français sur 3 vit avec moins de 1 000 euros par mois » souligne Laure Lambertin, secrétaire FO Vaucluse. Jacques Fassié ajoute : « Le minimum vieillesse est à 906 euros par mois pour une personne seule, c'est inadmissible en 2021. De plus, le pouvoir d'achat des personnes âgées ne cesse de se réduire d'année en année ! Les retraités sont au bout du rouleau ! Nous demandons donc au Président de permettre aux retraités de vivre dignement dans ce pays. » Une dignité qui passe aussi par un meilleur accès aux soins.

« On a supprimé plus de 100 000 lits hospitaliers en 20 ans et ça continue »

À l'instar des autres tranches de la population, les personnes âgées se plaignent de plus en plus de la raréfaction des services publics dans certains territoires. « Ce n'est pas la Covid qui tue, mais le délabrement des hôpitaux et donc la politique du gouvernement, crie Jacques Fassié. On a supprimé plus de 100 000 lits hospitaliers en 20 ans et malgré la crise sanitaire, ça continue. »

Des manifestants font part également de leur colère envers certaines institutions.

Les élus syndicaux ont pu rencontrer la chef de cabinet du préfet de Vaucluse et lui exposer les revendications des retraités. Photo Le DL/Guillaume BALAY

« C'est la faute des ARS » peut-on entendre à plusieurs reprises, en particulier lorsque le problème des vaccins est évoqué. « Ce n'est pas normal que toutes les personnes âgées n'aient pas encore été vaccinées. Beaucoup ont désormais peur de tomber malade » explique Mireille Paume, secrétaire départementale USR CGT.

Outre l'épineux dossier de la campagne de vaccination, les retraités s'attaquent également au phénomène de stigmatisation qui touche les personnes âgées depuis quelques mois. « Il y en a marre d'entendre dire dans les discours publics et les médias que les retraités ne servent à rien. Cet âgisme menace notre santé psychologique » explique Mireille Paume. Reste à savoir si les revendications des retraités seront entendues par le gouvernement.

Guillaume BALAY

ARS : UNE STUPEFIANTE AUDIENCE

Le 12 mars, l'UDR FO 84 avait sollicité une audience auprès de l'ARS 84 pour « ***échanger sur la situation sanitaire et sur les questions qui préoccupent nos adhérents.*** »

Afin de préparer au mieux cette audience, cette demande était accompagnée de **questions .**

Le 26 mars, l'UDR FO 84 a été reçue de 14h45 à 16h par Mme Nadra BENAYACHE, directrice par intérim de la délégation départementale de Vaucluse de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et M. le Docteur Dominique GRANEL de SOLIGNAC, responsable du service établissements de santé.

A la grande stupéfaction de la délégation de l'UDR FO 84, **les représentants de l'ARS 84 n'avaient préparé aucune réponse à nos questions** et **il est même permis de se demander à l'issue de l'audience s'ils les avaient seulement lues.**

De ce fait, la délégation de l'UDR FO 84 a entrepris de reposer toutes ses questions auxquelles les représentants de l'ARS n'ont apporté que des **« réponses » floues ou dilatoires** avec comme **antienne** que tous leurs efforts se concentraient « ***actuellement sur la gestion de la crise sanitaire*** », ce qui a bien sûr a empêché, dans le temps imparti, d'aborder toutes les questions.

On retiendra au moins **le refus manifeste** de nous indiquer s'il y avait eu des postes et des lits supprimés dans les hôpitaux en Vaucluse en 2020 et s'il y aurait des suppressions en 2021.

D'autre part, il n'y aurait « ***pas de restrictions économiques*** » dans la Santé publique en Vaucluse, ce que malheureusement nul ne peut croire et les syndicats FO de la Santé peuvent renseigner ceux qui en douteraient.

Concernant la « ***déprogrammation des actes chirurgicaux*** » présentés comme « ***non urgents*** » pour libérer des lits de réanimation, preuve du manque crucial de moyens dans les hôpitaux, la directrice de l'ARS 84 a cité comme exemple la chirurgie esthétique… dont personne ne peut croire qu'elle mobilise entre 30 et 40 % des blocs opératoires aujourd'hui fermés.

Concernant **les lits de réanimation** eux-mêmes (seulement 16 en temps normal pour 560 000 habitants, à rapprocher du taux moyen de 12 lits pour 100 000 habitants dans la région PACA, ce qui fait du Vaucluse l'un des départements les plus faiblement équipés de France), leur augmentation actuelle à 21 puis 26 ne permet toujours pas d'éviter des transferts de malades dans d'autres départements ; les responsables de l'ARS n'ont pas répondu à notre demande que **leur nombre soit augmenté et pérennisé.**

Enfin, concernant **l'offre insuffisante de soins dans 111 communes sur les 151 de notre département**, selon les chiffres mêmes de l'ARS (Arrêté N° DSPD – 0218-1419 du 23.02.2018), que tout le monde mesure et subit, *« la situation s'améliore* » nous ont affirmé les responsables de l'ARS mais ils n'ont pas pu ou n'ont pas voulu nous donner **de données précises** et nous ont renvoyés à un bilan qui serait fait en 2021.

A l'issue de cette audience, il est permis de poser la question :
les demandes de l'UDR FO 84 sont-elles à ce point dérangeantes que l'ARS ne leur ait pas apporté de réponses claires et précises ?

Faut-il rappeler que l'ARS a 2 missions : **le pilotage de la politique de santé publique** et **la régulation de l'offre de santé en région**.

La régulation prétend « ***viser à mieux répondre aux besoins et à garantir l'efficacité du système de santé*** » ; tout le monde a pu juger, année après année depuis vingt ans, de la nature de cette « régulation » résultant des politiques gouvernementales : 100 000 lits d'hôpitaux, 80 services d'urgence, la moitié des maternités (814 en 1996, et 498 en 2018) supprimés.

La saturation actuelle des hôpitaux en est la terrible conséquence.

En matière de **pilotage de la politique de santé**, l'ARS a trois champs d'intervention :

- ***La veille et la sécurité sanitaires****, ainsi que l'observation de la santé.*
- *La définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé.*
- ***L'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires****, en liaison avec le préfet.*

Les questions et demandes exprimées par l'UDR FO 84 dans son courrier du 12 mars à l'ARS et posées lors de l'audience du 26 mars portent essentiellement sur les 1er et 3ème champs d'intervention de l'ARS.

L'ARS 84 dispose de notre questionnaire. Ne pas y répondre – sérieusement - constituerait, outre un singulier positionnement de la part de cet Établissement public à l'égard des retraités que représente l'UDR FO 84, l'aveu implicite que nos interrogations comme nos craintes sont largement justifiées.

L'UDR FO 84 poursuivra sans relâche son travail d'information et de mobilisation des travailleurs retraités pour la défense de tous leurs droits.

Avignon, le 26 mars 2021

La délégation de l'UDR FO 84
Jacques Fassié, Jean-Pierre Coffy, Eric Reboulet

UN PETIT ONGLET « RETRAITÉS » …

… POURRAIT ÊTRE BIEN UTILE

A un moment où la population vieillit, où les retraités et pensionnés sont de plus en plus nombreux, ne serait-il pas judicieux d'offrir sur le site confédéral **force-ouvriere.fr** un espace à l'UCR-FO, accessible par un onglet « ***RETRAITÉS*** » sur la page d'accueil ?

Ainsi le retraité ou futur retraité se rendant sur le site officiel de la cgt-FORCE OUVRIERE pourrait y trouver des informations spécifiques aux retraités, les revendications les concernant ainsi que les actions conduites par l'UCR.

Le retraité pourrait également découvrir la vie des Unions Départementales des Retraités FO, avoir leur adresse et le nom de leur Président et les modalités pour adhérer, connaître des sites des UDR-FO, de toutes les informations de l'UCR-FO.

Cet onglet « ***RETRAITÉS*** » serait le moyen de faire savoir que les retraités FORCE OUVRIERE sont organisés avec l'UCR-FO au sein de la cgt-FORCE OUVRIERE.
Ce serait non seulement montrer que les UD de retraités FO existent mais ce serait aussi se donner un moyen supplémentaire de les renforcer au travers de nouvelles adhésions.

Un onglet « ***RETRAITÉS*** » pour ***SE FAIRE CONNAITRE, COMMUNIQUER, INFORMER, CONVAINCRE, SE RENFORCER, ACCROITRE LA NOTORIETE DES RETRAITES FO.***
Comme quoi, **un petit onglet ça pourrait être bien utile !**

RETRAITE, ASSURANCE CHÔMAGE

FO NE FLÉCHIRA PAS

FO met en garde à nouveau le gouvernement. Ce n'est pas une communication récurrente et répétée visant à faire entrer dans les esprits la nécessité de la réforme des retraites ou encore de celle de l'assurance chômage, qui viendra à bout des faits !

Le gouvernement commettrait une grave erreur si, au terme de la crise sanitaire, il entendait ainsi en faire supporter le coût aux salariés.

Sur les retraites, s'il n'a pu ni en expliquer le bien fondé, ni convaincre au terme de deux années et demie de concertation, il devrait admettre que les arguments qui lui ont été opposés doivent être entendus. A cet égard FO ne fléchira pas. Oui on doit améliorer les droits à la retraite, en particulier pour toutes celles et ceux – dont souvent les salariés dits de la « deuxième ligne », du secteur social et médico-social – dont les emplois, carrières et salaires conduisent à des pensions insuffisantes. Non on ne doit pas détruire l'existant pour lui substituer un régime unique par points qui n'améliorera en rien leur situation, mais dont tout un chacun a compris que l'objectif est de donner aux gouvernements demain la possibilité permanente d'agir sur l'âge de départ et le niveau des pensions.

Sur la réforme assurance chômage, FO rappelle que si les confédérations syndicales n'ont pas été entendues, les faits leur ont donné raison, au point que dans le contexte de la crise sanitaire, face au développement du chômage et de la précarité, le gouvernement a dû en reporter l'application à trois reprises.

FO soutient que la prorogation de la convention négociée en 2017 est pleinement justifiée et réitère la nécessité d'un mécanisme permettant de lutter contre les abus du recours aux emplois précaires (bonus-malus).

Vouloir compenser le coût de la crise par le recul de l'âge de la retraite et la baisse des pensions ou encore en durcissant les droits des demandeurs d'emplois serait non seulement injuste socialement mais contreproductif : la priorité est et sera d'assurer un emploi aux actifs et aux jeunes demandeurs d'emplois, de combattre effectivement la précarité et d'améliorer la pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires.

Communiqué FO 14 janvier 2021

Extraits de la Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale du 8 avril 2021

(…) FO revendique la mise à disposition de vaccins sûrs et efficaces pour l'ensemble des salariés qui le souhaitent.

(…) La Commission exécutive exige du gouvernement pour tous les services publics l'arrêt des suppressions de postes et de moyens et la création des postes et moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, dans les hôpitaux, les écoles comme dans tous les ministères confrontés à des restructurations.

FO dénonce, encore une fois, l'absence de conditions et contrôles en contrepartie des aides publiques dont ont bénéficié et bénéficient les entreprises, dont certaines n'hésitent pourtant pas à annoncer – dans le contexte actuel y compris – des restructurations injustifiées et des délocalisations d'activités qui se traduisent par des suppressions d'emplois dont FO demande l'arrêt.

Alors que le chômage atteint des niveaux records, la Commission exécutive dénonce à nouveau l'obstination du gouvernement à imposer sa réforme de l'Assurance chômage, dont l'unique objectif est de réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emplois – de l'ordre d'un milliard d'euros chaque année avec la seule révision du SJR (salaire journalier de référence) qui pénalisera les plus précaires, quand le système de bonus – malus sur les contrats courts est au rabais et sera à coût nul pour les entreprises ! Elle en demande l'abandon (…).

Réaffirmant son opposition à une étatisation totale de la protection sociale, qui conduirait à un système d'assistance publique a minima, FO demeure déterminée à empêcher le retour du système universel de retraite par points, et dénonce, dans l'immédiat, les velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

(…) La Commission exécutive réaffirme, comme la confédération l'a exprimée, sa réprobation des velléités de dissolution du syndicat UNEF.

La Commission exécutive dénonce la multiplication des pressions et entraves aux droits syndicaux qui se produisent tant dans le secteur privé que dans la Fonction publique.
La Commission exécutive condamne la prolongation sans fin de l'état d'urgence qui se décline en de multiples remises en cause des libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales qui doivent toutes être rétablies sans restriction et appelle au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale et les décrets sécurité intérieure qui mettent en cause ces libertés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extraits du Communiqué de presse des Présidents des CPAM d'Occitanie

Les Présidents des CPAM d'Occitanie tiennent à rappeler que la Sécurité Sociale a fêté, le 8 octobre 2020, ses soixante -quinze années d'une « invention » sociale qui a profondément transformé le modèle social français en offrant à chaque citoyen la possibilité de se soigner et de partir à la retraite dignement et soulignent que si son histoire a été régulièrement mouvementée depuis sa fondation, la crise sanitaire du Covid-19 et ses chocs économiques et sociaux démontrent de nouveau, s'il en était encore besoin, l'utilité d'amortisseur social que joue cette noble institution. Ils s'estiment convaincus que la Sécurité Sociale est un bien commun, une propriété collective et qu'il n'en demeure pas moins qu'elle peut et doit aussi s'inscrire comme une des solutions aux transitions écologiques, sociales et démographiques à venir pour notre Nation.

Les Présidents des CPAM d'Occitanie observent que la crise sanitaire que nous connaissons actuellement est catastrophique que ce soit sur le plan de la santé et notamment sur les populations les plus précaires et les plus fragiles, mais également au niveau psychologique au vu du climat anxiogène qu'elle génère...

Les Présidents des CPAM d'Occitanie constatent que le coût de la gestion de la crise a été imputé à la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), caisse dont le déficit est comblé par les assurés sociaux et déplorent que la perte d'activité des professionnels de santé et les arrêts dérogatoires pendant la période de la Covid 19 aient été exclusivement prélevés sur le budget de l'Assurance Maladie qui a été créée pour donner accès aux soins à l'ensemble de ses assurés qui cotisent en ce sens et non pour pallier des pertes sur charges fixes ou encore financer des gardes d'enfants...Ils estiment que le budget de la Sécurité sociale, qui doit rendre accessible à chacun « l'état de bien-être physique, mental et social » dont parle l'OMS dans sa constitution, n'a pas à être une annexe du budget de l'État et que la responsabilité de la prise en charge de l'ensemble des risques sociaux doit être collective.

Pour les Présidents des CPAM d'Occitanie, la solidarité nationale doit jouer tout son rôle pour des réponses universelles aux besoins de la population. Pour y parvenir, il est urgent de ne plus faire reposer le financement de la protection sociale principalement sur les ménages, mais bien sur toutes les richesses de notre pays. A ce titre, les Présidents des CPAM d'Occitanie observent le changement de doctrine de l'État depuis l'été 2017 dans ses relations financières avec la Sécurité Sociale puisqu'il ne compense plus toutes les exonérations de cotisations sociales (ou charges), qu'il accorde aux entreprises et qu'il prévoit pourtant le contraire dans la LFSS ce qu'ils estiment très inquiétant au regard de la situation économique liée à la crise sanitaire et les exonérations promises par l'État aux entreprises.

Par ailleurs, les Présidents des CPAM d'Occitanie désapprouvent le fait que ce soit à l'Assurance Maladie de financer la fourniture de masques aux professionnels de santé libéraux et qu'elle soit également dans l'obligation de supporter un tiers de la dette des hôpitaux, alors que l'État en porte l'entière responsabilité. Ils observent par ailleurs que le PLFSS engage la création d'une 5ème branche dédiée à la perte d'autonomie en individualisant les financements alloués à la CNSA, sachant qu'aucun financement nouveau n'est dégagé et qu'il s'agit d'un transfert de ressources provenant pour l'essentiel de la branche maladie.

Les Présidents des CPAM d'Occitanie signalent que ce financement repose à 90% sur la CSG confirmant ainsi la logique d'étatisation de cette 5ème branche dont la gestion sera également étatisée via la CNSA et dont la « gouvernance» ne repose en rien sur la démocratie sociale qui fonde la gestion de la Sécurité sociale, cette 5ème branche consistant à séparer ce qui relève de la santé et ce qui relève du handicap, alors que ceux-ci sont inséparables.

Pour les Présidents des CPAM d'Occitanie, le droit à l'autonomie doit être pris en charge au titre de la maladie dans le cadre de la Sécurité sociale avec un financement par la cotisation sociale. Ils tiennent également à signaler que le PLFSS comporte une mesure particulièrement scandaleuse : la taxation des assurés sociaux passés par les urgences si ce passage n'aboutit pas à une hospitalisation alors que de nombreux soins réalisés aux urgences ne nécessitent pas d'hospitalisation, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas urgents ni sérieux.

Dans le cadre de la mobilisation des CPAM pour lutter contre la Covid 19, les Présidents des CPAM d'Occitanie observent par ailleurs que l'Assurance Maladie a pris la décision de prioriser certaines activités telle le Contact tracing tout en dépriorisant certaines autres. A ce titre et pour les assurés les plus fragilisés, ils déplorent notamment que le dispositif PRADO ne propose plus l'ensemble des prestations habituelles de ce programme aux assurés comme notamment le service d'accompagnement personnalisé pour préparer le retour à domicile, les conseillers de l'Assurance Maladie ne se déplaçant plus pour présenter ce service à l'hôpital.

Les Présidents des CPAM d'Occitanie tiennent également à souligner que dans le cadre de la lutte contre la fraude menée par les organismes, ils ont pu observer une inégalité de traitement flagrante entre les professionnels de santé et les assurés, ayant fait le constat qu'au cours de ces dernières années, les commissions des pénalités avaient été dédiées presque exclusivement aux fraudes des assurés, sachant qu'en 2019, ils n'ont été responsables que d'à peine un quart du montant total des préjudices recensés, les trois autres quarts étant dus aux fraudes des professionnels et établissements de santé.

Pour tous ces motifs, les Présidents des CPAM d'Occitanie déclarent qu'ils seront particulièrement vigilants à l'avenir, au déficit engendré par cette crise sanitaire qui a pourtant conduit l'État à prendre des mesures visant à réduire les droits des assurés sociaux.

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s FORCE OUVRIERE de Vaucluse

BP 80010
20 Avenue Monclar
84004 AVIGNON CEDEX 1

Téléphone : 04 90 14 16 30
Télécopie : 04 90 14 16 39
Messagerie : udrfo84@yahoo.fr

Notre site :http://udrfo-84.e-monsite.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Acte de Candidature :

⇒ Au Conseil d'Administration (1)

⇒ À la Commission de Contrôle (1)

(1) rayer la mention inutile

NOM :

Prénom :

Adresse Postale :

……
……
……
……

Adresse mail :

Tél fixe : Portable :

Déclare faite acte de candidature.

Je suis à jour de ma cotisation syndicale 2020.

Fait à , le

Signature :

L'Assemblée Générale élective de l'UDR-FO de Vaucluse est fixée au

vendredi 4 juin 2021.

En vue de procéder au renouvellement de nos instances, nous lançons un appel à candidature pour le **Conseil d'Administration** et la **Commission de Contrôle.** Les candidatures sont à adresser à :

UDR FORCE OUVRIERE de Vaucluse
BP 80010
84004 AVIGNON CEDEX 1

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2020, peuvent faire acte de candidature. Les candidatures doivent nous parvenir **au moins huit jours** *avant la tenue de l'Assemblée Générale élective.*

LES REVENDICATIONS DEMEURENT !

L'UDR-FO réitère ses revendications pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la revalorisation de toutes les retraites et pensions et leur indexation sur l'évolution des salaires, la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans le cadre de l'assurance-maladie, et demande, avec la confédération Force Ouvrière et l'UCR-FO, le retrait du projet de loi relatif au système universel de retraite par points.

ABONNEMENT

Pour les adhérents, le montant de l'abonnement est compris dans la cotisation.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
E-mail : @

Montant : 12 € pour 1 an d'abonnement (4 n°)
Chèque à l'ordre de : UDR FO de Vaucluse

Bulletin à renvoyer, accompagné de votre règlement, à UDR-FO de Vaucluse BP 80010 84004 AVIGNON CEDEX 1

Ces données ne seront utilisées que pour le service de l'abonnement et l'envoi d'informations complémentaires aux bulletins édités.